



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 18 mai 2010

Compte rendu affiché le : 25 mai 2010

Date de la convocation : 6 mai 2010

Nombre de délégués : 31

En exercice : 31

Présents : 21

Votants : 22

Nombre de délégués concernés : 31

En exercice : 31

Présents : 21

Votants : 22

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Vocanson E, Boudier J P, Lornage F, Grange D, Tardy F,

CCFL : Mrs Rousset L, Berthet C'(2), Gonon P, Séon M, Bruyère C, Vincent G,

SIAHL: Mrs Bruyas J M, Mme Larue M F

SEM : Guyot P

Autres communes: Mrs Thizy G, Reynard R, Bouchut O, Pallandre A, Toinon D

Secrétaire de séance : Mr Gonon P

Excusés : Mrs Moralès P, Gros R, Louat R, Philippon B, Vivien G, Lhopital J L, Mme Grange M, Piot M,

N°248 Objet – Demande de subvention pour travaux de restauration du Malval à La Fouillouse

Monsieur le Président explique que le SIMA Coise réalise les travaux de restauration des cours d'eau sur le bassin versant du Furan.

Des travaux ayant pour objectif de limiter l'impact des crues sur les habitations situées à proximité du Malval sont inscrits dans le cadre du PAPI Furan. Ces travaux peuvent bénéficier de subventions de la Région Rhône Alpes, de l'Etat, du CG42 et de l'agence de l'Eau Loire Bretagne.

Monsieur le Président présente le programme qui peut faire l'objet de subventions, le montant total estimatif des travaux s'élève à 150 000 € HT.

Les subventions correspondantes seront de :

C G42 15 000 €

Région R A 30 000 €

Etat 15 000 €

Agence de l'Eau LB 45 000 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à solliciter les aides financières de la Région RA, de l'Etat, du CG42 et de l'agence de l'Eau Loire Bretagne sur la base des montants précisés ci-dessus.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 18 mai 2010

Le Président

Jean Yves Charbonnier